

Ne pas diffuser, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie ou au Japon

## **Wendel annonce la réalisation de la vente de 10,9% du capital de Bureau Veritas :**

- **Élargissement du flottant de Bureau Veritas à environ 60%**
- **Wendel réaffirme son intention de conserver le contrôle de la société avec plus de 40% du capital et 56% des droits de vote**

Wendel a réalisé la cession de 48 millions d'actions qu'elle détenait dans Bureau Veritas, soit 10,9% du capital pour un montant d'environ 1 milliard d'euros. Après ajustement de sa participation, Wendel détient désormais plus de 40% des actions et 56% des droits de vote de Bureau Veritas. Wendel demeurera l'actionnaire majoritaire et de long terme de Bureau Veritas dans le cadre d'une gouvernance inchangée. Wendel réaffirme son plein soutien à la stratégie de croissance et de rentabilité mise en œuvre par Didier Michaud-Daniel, fondée sur la croissance organique et externe permettant de conforter sa présence sur ses marchés stratégiques.

Cette cession permet d'augmenter sensiblement le flottant et la liquidité de Bureau Veritas et est l'occasion pour Wendel de renforcer ses ressources financières afin de poursuivre la mise en œuvre de sa stratégie de diversification et d'accroissement de son exposition au non-coté.

Compte tenu de sa perspective d'actionnaire majoritaire de long terme de Bureau Veritas, Wendel a souscrit vis-à-vis des banques un engagement particulièrement long de ne pas procéder à une opération de marché similaire dans les 12 prochains mois.

La transaction se traduit par une plus-value comptable de plus de 700 millions d'euros qui n'a pas d'impact dans le compte de résultat de Wendel, en application des normes comptables relatives à une participation majoritaire.

La vente a été réalisée par le biais d'un placement privé par construction accélérée d'un livre d'ordres. La construction du livre d'ordres été dirigée par Deutsche Bank et Société Générale CIB.

**Avertissement :** Aucune communication ni aucune information relative au placement décrit dans ce communiqué ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel une obligation d'enregistrement ou d'approbation est requise. Aucune démarche n'a été entreprise ni ne sera entreprise dans un quelconque pays dans lequel de telles démarches seraient requises. Le placement mentionné dans cette communication peut faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. Wendel n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.

Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE, telle que transposée dans chacun des États membres de l'Espace Économique Européen ainsi que, le cas échéant, les amendements à cette directive dans la mesure où ceux-ci ont été transposés dans l'État membre concerné de l'Espace Économique Européen (la « **Directive Prospectus** »).

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de vente ou de souscription, ou comme destiné à solliciter un ordre d'achat ou de souscription dans quelque pays que ce soit.

En France, l'offre et la cession de valeurs mobilières décrites dans ce communiqué de presse seront effectuées exclusivement dans le cadre d'un placement privé, en conformité avec l'article L. 411-2 II du code monétaire et financier et les dispositions réglementaires applicables. Elles ne constituent pas une offre au public au sens de l'article L. 411-1 du code monétaire et financier et ne donneront pas lieu à l'établissement d'un prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers.

S'agissant des États membres de l'Espace Économique Européen autres que la France (les « États Membres »), ayant transposé la Directive Prospectus, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des actions Bureau Veritas vendues par Wendel rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des États Membres. En conséquence, les actions Bureau Veritas ne pourront être offertes ou vendues par Wendel qu'en vertu d'une exemption au titre de la Directive Prospectus.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis d'Amérique. Des valeurs mobilières ne peuvent être ni offertes ni vendues aux États-Unis sans enregistrement ou exemption d'enregistrement conformément au U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié. Wendel n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre mentionnée dans le présent communiqué ou une partie de cette offre aux États-Unis d'Amérique ni d'effectuer une quelconque offre publique de valeurs mobilières aux États-Unis.

Ce document ne constitue pas une offre publique de valeurs mobilières au Royaume-Uni. Au Royaume-Uni, ce document ne peut être distribué et n'est destiné (i) qu'aux personnes ayant une expérience professionnelle dans le domaine des investissements régis par les dispositions de l'article 19(5) de la loi "Financial Services and Markets 2000 (Financial Promotion) Order 2005", telle que modifiée (le « Financial Promotion Order »), (ii) aux personnes visées par l'Article 49(2)(a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations, etc. ») du Financial Promotion Order ou (iii) aux personnes à qui ce document peut autrement être légalement transmis (ces personnes sont ci-après dénommées les "personnes concernées"). Au Royaume-Uni, aucune autre personne qu'une personne concernée ne peut agir sur la base de ce document ; tout investissement ou activité d'investissement à laquelle ce document fait référence ne pourra être réalisé que par les seules personnes concernées.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie ou du Japon.

## Agenda 2015

<b>Résultats annuels 2014</b> / Publication de l'ANR (avant bourse)	Jeudi 26 mars 2015
<b>Assemblée générale</b> / Publication de l'ANR et <i>trading update</i> (avant-bourse)	Vendredi 5 juin 2015
<b>Résultats semestriels 2015</b> / Publication de l'ANR (avant-bourse)	Jeudi 10 septembre 2015
<b>Investor Day 2015</b> / Publication de l'ANR et <i>trading update</i> (avant-bourse)	Jeudi 3 décembre 2015

### À propos de Wendel

Wendel est l'une des toutes premières sociétés d'investissement cotées en Europe. Elle investit en Europe, en Amérique du nord et en Afrique, dans des sociétés leaders dans leur secteur : Bureau Veritas, Saint-Gobain, Materis Paints, Stahl, et IHS dans lesquelles elle joue un rôle actif d'actionnaire industriel. Elle met en œuvre des stratégies de développement à long terme qui consistent à amplifier la croissance et la rentabilité de sociétés afin d'accroître leurs positions de leader. À travers Oranje-Nassau Développement qui regroupe des opportunités d'investissements de croissance, de diversification ou d'innovation, Wendel est également investi dans Van Gansewinkel Groep aux Pays-Bas, excepté en Allemagne, Mecatherm, Parcours en France, Nippon Oil Pump au Japon, Saham Group en Afrique et CSP Technologies aux États-Unis.

Wendel est cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris.

Notation attribuée par Standard & Poor's : Long terme, BBB- perspective stable – Court terme, A-3 depuis le 7 juillet 2014.

Wendel est le Mécène Fondateur du Centre Pompidou-Metz. En raison de son engagement depuis de longues années en faveur de la Culture, Wendel a reçu le titre de Grand Mécène de la Culture en 2012.



### Contacts journalistes

Christine Anglade Pirzadeh : + 33 (0) 1 42 85 63 24  
c.angladepirzadeh@wendelgroup.com

### Contacts analystes et investisseurs

Olivier Allot : +33 (0)1 42 85 63 73  
o.allot@wendelgroup.com

Elisa Muntean : +33 (0)1 42 85 63 67  
e.muntean@wendelgroup.com